



Paris, le 30 juin 2026

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Un an d'action pour un CNOSF fort, utile et moderne !

Ce mardi 30 juin, à la Maison du sport français, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) a tenu son Assemblée générale ordinaire. Un an après l'élection d'Amélie Oudéa-Castéra à la présidence de l'institution, ce rendez-vous a permis de dresser le bilan d'une première année de mandat, marquée par la performance exceptionnelle de la délégation française aux Jeux olympiques de Milan-Cortina, des avancées concrètes dans l'héritage des Jeux de Paris 2024, le déploiement du programme « Pour un CNOSF fort, utile et moderne » et la préparation des prochaines grandes échéances olympiques de 2028 et 2030. Le rapport d'activité 2025, le rapport financier 2025 et le budget 2026 ont été approuvés à une très large majorité. Enfin, Martin Leys et Charles Van der Elst ont été élus au Conseil d'administration du CNOSF.

Ouverte par Amélie Oudéa-Castéra, présidente du CNOSF, cette Assemblée générale a notamment accueilli Marina Ferrari, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, Marie-Amélie Le Fur, Présidente du Comité paralympique et sportif français (CPSF) et de l'Agence nationale du Sport (ANS), et Edgar Grospron, président du Comité d'organisation (COJOP) des Alpes 2030.

#### Un sport français au sommet !



Les échanges de la matinée ont permis de revenir sur une année marquée par les **performances historiques de la délégation française aux Jeux Olympiques d'hiver de Milan-Cortina 2026**, avec un record de médailles et de titres.

Au-delà des résultats exceptionnels de ces Jeux, c'est tout le sport français qui rayonne. L'ensemble des performances qui ont marqué les derniers mois, à travers toutes les disciplines, ont été mises à l'honneur, ainsi que les délégations engagées sur les Festivals Olympiques de la Jeunesse d'été et d'hiver et sur les Jeux Mondiaux.

## De l'héritage de Paris 2024 aux prochaines échéances olympiques

Le CNOSF agit pour **prolonger l'élan des Jeux de Paris 2024**, notamment à travers le Fonds de dotation Paris 2024, dont il assure la présidence. Après le soutien apporté en 2025 aux actions de célébration des Jeux, à plusieurs projets d'héritage emblématiques comme le savoir-nager ou les clubs inclusifs dans une logique de continuité, et au lancement d'un plan inédit en faveur de la **santé mentale** des athlètes, une nouvelle phase s'amorce pour le fonds, avec une ouverture vers toutes les collectivités hôtes des Jeux et la réaffirmation de priorités partagées qui seront présentées à la rentrée avec l'ensemble des parties prenantes. Celles-ci comprendront notamment **un soutien à l'outre-mer** ainsi qu'**un futur appel à projets autour de la découverte de la montagne**, pensé comme un trait d'union entre l'héritage de Paris 2024 et la dynamique des Alpes françaises 2030, dont les contours seront dévoilés prochainement avec le COJOP d'Alpes 2030.

Le CNOSF est également pleinement mobilisé dans la préparation des prochaines échéances olympiques et paralympiques, avec **Los Angeles 2028** en ligne de mire. Le **Club France** y sera installé à l'*Annenberg Community Beach House* à Santa Monica et le CNOSF annoncera prochainement, en coordination avec le CPSF, son choix de **chef de mission** pour ces Jeux.



Le CNOSF contribue par ailleurs activement à la **gouvernance et aux travaux préparatoires des Jeux d'hiver des Alpes 2030**, dont les emblèmes ont été récemment révélés, la carte des sites actée et le choix du ski alpinisme comme sport additionnel validé par le Comité international olympique (CIO).

### Un bilan d'étape pour un CNOSF fort, utile et moderne

Amélie Oudéa-Castéra, présidente, Cédric Gosse, secrétaire général, ainsi que les vice-présidents du CNOSF, ont pu revenir sur cette première année de mandat, structurée autour des trois piliers du programme de la mandature : un CNOSF **fort, utile et moderne**.

***Un CNOSF fort***, porté par une gouvernance efficace, unie et riche de la diversité de ses fédérations, membres associés et structures territoriales (CROS, CTOS et CDOS), avec une **voix qui porte dans le débat public** :



- Le CNOSF a œuvré, avec le CPSF, au maintien **des moyens dévolus au sport** en 2026.
- Désormais pilote, avec le CPSF, de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) à l'école, le CNOSF a également souhaité apporter une contribution pluridisciplinaire aux travaux de la **Convention citoyenne sur les temps de l'enfant** du CESE, en proposant notamment une sortie des cours à 16h pour tous les élèves pour faciliter l'articulation entre sport à l'école, fédérations de sport scolaire et activités sportives extra-scolaires en club.
- Il a porté un **Plaidoyer pour faire du sport une grande cause municipale** à l'occasion du Salon des Maires. Ce Plaidoyer est à l'origine d'un partenariat ambitieux avec la Banque des territoires qui verra naître le 2 juillet prochain, en collaboration avec l'État et l'ANS, le programme « **EduRenov Sport** » qui accompagnera la **modernisation et la rénovation énergétique des équipements sportifs**.

Le CNOSF vient également d'engager un chantier majeur : construire une **contribution commune du sport en vue de l'élection présidentielle**. Pour y parvenir, il a réuni **de manière inédite** sept autres têtes de réseaux – le CPSF, le CoSMoS, la Fondation du Sport Français, la SporTech, Sporsora, l'Union des Entreprises Sport & Cycle et l'ANESTAPS – avec lesquelles il fera émerger un nombre resserré de mesures prioritaires pour le sport français, sur lesquelles les candidats seront interpellés et appelés à s'engager.

**Un CNOSF utile**, qui accompagne ses membres autour des questions les plus prégnantes :

- La cybersécurité, alors que de nombreuses fédérations ont été touchées par des attaques ces derniers mois, grâce à la diffusion de conseils et bonnes pratiques, une boîte à outils en cas d'attaque et un rapprochement avec l'ANSSI et la CNIL ;
- Les conditions de mise en œuvre des tests dits « SRY » et l'accompagnement des athlètes, à la suite des annonces du CIO concernant « la protection de la catégorie féminine dans le sport ». Dans ce cadre, le CNOSF a remonté au CIO un ensemble de questions issues d'un travail préparatoire approfondi avec ses fédérations, des experts et le Comité consultatif national d'éthique, questions qui ont nourri le webinaire organisé hier par le CIO avec les CNOs. Le CNOSF a également pesé pour la création, en France, de l'Observatoire de la transidentité dans le sport de haut niveau récemment annoncé par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative ;
- La **lutte contre les violences sexistes et sexuelles**, sujet qui préoccupe et mobilise de nombreuses fédérations. La présidente du CNOSF a officiellement annoncé lors de l'AG le lancement de la Fondation pour un Sport sans Violences, créée par le CNOSF et abritée au sein de la Fondation du Sport Français. Grâce au soutien de plusieurs mécènes, cette Fondation permettra notamment aux fédérations disposant de moins de moyens de s'appuyer sur un pool d'instructeurs indépendants pour accélérer et renforcer le traitement disciplinaire des cas de violences sexuelles. Le tennisman Nicolas Mahut, très engagé sur le sujet, ou encore Jean-Marc Sauvé, vice-président honoraire du Conseil d'Etat, siégeront au comité exécutif de la Fondation, qui s'investira aussi sur les enjeux de prévention et d'accompagnement des victimes. La première réunion du comité exécutif est prévue le 16 juillet.

*Une communication spécifique sera réalisée dans les prochaines semaines.*



Fondation  
**POUR UN SPORT  
SANS VIOLENCES**

Créée par le mouvement sportif français, sous l'égide de la  
Fondation du Sport Français reconnue d'utilité publique.

Le CNOSF se projette aussi vers la suite avec le Crédit Mutuel, nouveau partenaire de la **Fondation Sport & Engagement**, second véhicule dont le CNOSF vient d'impulser la création au sein de la Fondation du Sport Français. Ses trois axes d'action seront déployés à l'horizon de la Journée mondiale du bénévolat, le 5 décembre prochain : développement d'une plateforme digitale dédiée pour faciliter l'accès à la formation, animation des communautés de volontaires et progrès concrets dans la reconnaissance de l'engagement bénévole.

**Un CNOSF moderne**, qui se projette et anticipe les grands défis qui se présentent à lui :

- En préfigurant avec ses fédérations **la création d'un Conseil de la prospective**, pour mieux éclairer les fédérations dans leurs enjeux de transformation à moyen et long termes ;
- En **accompagnant ses athlètes** sur les enjeux de **santé mentale** et pour l'anticipation de leur **reconversion**, thématique sur laquelle le CNOSF a récemment impulsé la signature d'[un partenariat global avec la Fondation Mercato](#) ;
- En se mobilisant sur le sujet de **l'inclusion sociale par le sport**, à travers une alliance tripartite qui se structure avec **le MEDEF et France Travail** pour accompagner la montée en puissance des « clubs sportifs engagés ».



- En œuvrant pour **l'égalité entre les femmes et les hommes**, avec la [signature récente de la déclaration de Brighton + Helsinki](#) qui vient entériner un engagement de longue date sur la thématique, matérialisé par la formation de nombreuses dirigeantes associatives qui essaime actuellement dans les fédérations et les territoires ;
- En s'engageant plus que jamais en faveur de **la transition écologique du sport**, avec la volonté d'accélérer dans la mise en œuvre du PNACC Sport en lien étroit avec le ministère et de favoriser le déploiement rapide, avec tous ses partenaires et les élus locaux, du programme EduRenov Sport (cf. *supra*) qui intégrera de façon centrale l'enjeu de la rénovation thermique et énergétique des équipements sportifs.

Sans être exhaustives, ces actions illustrent la volonté du CNOSF de renforcer son engagement au service des fédérations, des athlètes, des territoires et, plus largement, du mouvement sportif français. Un bilan salué par l'ensemble de ses membres, comme l'illustre **l'approbation à 100% du rapport d'activité 2025 par l'Assemblée.**

Retrouvez le rapport d'activité 2025

#### Rapport financier 2025 et budget 2026

Le **rapport financier 2025 et le budget 2026**, présentés par Michel Callot, trésorier général du CNOSF, ont également été approuvés respectivement à 96,65 % et 97,89 %. Le CNOSF a présenté un budget 2026 en déficit mesuré, dans un contexte de renégociation à la baisse du programme marketing joint 2025 – 2030 avec le COJOP Alpes 2030 et de charges accrues liées à la participation aux Jeux Olympiques d'hiver de Milan Cortina. Ce déficit sera absorbé par les réserves du CNOSF sans remettre en cause sa solidité financière. Le budget 2026 s'inscrit aussi dans une trajectoire de retour progressif à l'équilibre porté par un effort interne important de transformation.

#### Une première : le rapport d'activité de la Conférence des conciliateurs

Pour la première fois, l'Assemblée générale a accueilli la présentation du rapport d'activité de sa Conférence des conciliateurs, présidée par Franck Latty, illustrant la place croissante prise par cette dernière dans la régulation du mouvement sportif.

Retrouvez le rapport d'activité 2025 de la conférence des conciliateurs

#### Élection au Conseil d'administration

L'Assemblée générale a également procédé à l'élection de deux nouveaux membres du Conseil d'administration, Martin Leys et Charles Van der Elst, que le CNOSF tient à féliciter. [Retrouvez la liste complète en cliquant ici.](#)



Martin LEYS



### Quatre nouveaux membres rejoignent le Comité de déontologie

L'Assemblée générale a enfin ratifié la désignation de quatre nouveaux membres du comité de déontologie, dont la présidence est assurée par Odile Piérart, conseillère d'État honoraire :

- Emmanuelle Assmann, ancienne présidente du CPSF, médaillée de bronze en épée par équipes aux Jeux Paralympiques d'Athènes 2004
- Xavier Giguët, inspecteur général de l'administration, ancien directeur cabinet DIGES
- Franck Latty, professeur des universités de droit
- Jehan Lecocq, professeur des universités de médecine, médecin du sport



**Amélie Oudéa-Castéra**, Présidente du CNOSF  
« Un an après la confiance que vous m'avez témoignée en me confiant la présidence de cette Maison, je crois que nous pouvons collectivement mesurer le chemin parcouru et l'ampleur du travail accompli. Dans un contexte exigeant, marqué par des échéances majeures pour le mouvement olympique et sportif français, nous avons su avancer avec détermination, en consolidant notre action et en renforçant notre rôle au service du sport français. Aujourd'hui, notre cap est clair : construire un CNOSF fort, utile et résolument moderne, également mobilisé autour des deux bornes structurantes que sont la réussite de l'héritage des Jeux de Paris 2024 et la préparation de ceux des Alpes 2030. »



### Retour en images sur l'assemblée générale

Crédit photo : CNOSF/KMSP

[Flickr : France Olympique](#)

### CONTACTS PRESSE CNOSF :

[pressecnosf@cnosf.org](mailto:pressecnosf@cnosf.org)  
0140782878 / 0140782888



Partenaires Mondiaux

ABInBev

airbnb

Alibaba

Allianz

Coca-Cola

Deloitte

JPMorganChase

OMEGA

P&G

SAMSUNG

TCL

VISA

Partenaire Officiel

